

Interpellation de Mme Josette Gaille, parti radical :

### **« La Commune de Nyon, entreprise formatrice ? »**

Nous sommes dans une période où de nombreux jeunes cherchent une place d'apprentissage et, malheureusement, un certain nombre n'en trouve pas. Les parents sont légitimement inquiets pour l'avenir de leurs enfants.

Il est tout à fait impératif que les Services de la Commune de Nyon engagent des apprentis.

Lors du préavis concernant la mobilité, la Municipalité a répété et rerépété que la Commune devait donner l'exemple et ne pouvait pas demander aux entreprises ce qu'elle ne faisait pas elle-même.

Pour renseigner le Conseil communal sur la volonté de la Municipalité de participer à la formation des jeunes, je lui pose les questions suivantes :

- Combien d'apprentis travaillent-ils actuellement dans les services communaux ?
- Quels sont les métiers dans lesquels la commune offre une formation ?
- Combien d'apprentis termineront-ils leur apprentissage cette année ?
- Ont-ils déjà été remplacés par l'engagement de nouveaux apprentis ?
- Les jeunes qui souhaitent faire une maturité professionnelle en emploi trouvent-ils une possibilité d'emploi partiel dans les services communaux ?
- La Commune de Nyon participe-t-elle au Salon des métiers régional ?

Il est très important que la Commune de Nyon donne un signe fort dans ce domaine de l'apprentissage et je souhaite que, si ce n'est pas tout à fait le cas, qu'il le soit dès cette année.

Les jeunes ne peuvent pas rester inactifs ou aller timbrer au chômage, on doit tout faire pour qu'ils puissent entrer dans la vie active dès la sortie de l'école et c'est du devoir de la collectivité publique d'engager des jeunes pour les former.

Nyon, le 23 février 2009.